

## PROGRAMME/HEURES

### UE n° 1 : DROIT DES CONTRATS APPLIQUÉ À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE - 20H

À partir d'études de cas, seront approfondis les domaines juridiques suivants :

- › Contrats électroniques B2B, B2C et C2C

### UE n° 2 : DROIT DES AFFAIRES APPLIQUÉ À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE - 25H

À partir d'études de cas, seront approfondis les domaines juridiques suivants :

- › Nouvelles techniques et banques en ligne
- › Nouvelles techniques et propriété intellectuelle
- › Nouvelles techniques et droit fiscal
- › Nouvelles techniques et droit pénal
- › Nouvelles techniques et droit de la concurrence

### UE n° 3 : LES LITIGES DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE - 20H

À partir d'études de cas, seront approfondis les domaines juridiques suivants :

- › Nouvelles techniques et droit de la responsabilité
- › Nouvelles techniques et contentieux international
- › Nouvelles techniques et droit de la preuve

### UE n° 4 : DROIT DES DONNÉES DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE - 20H

À partir d'études de cas, seront approfondis les domaines juridiques suivants :

- › Droit des données personnelles
- › Droit des données publiques



## RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES FCPS

[DU-IT@univ-paris1.fr](mailto:DU-IT@univ-paris1.fr)

21, rue Broca-75005 Paris

Bureau A 414

Tél. 01 53 55 27 28

[www.fcparis1.fr](http://www.fcparis1.fr)

Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) est un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

FORMATION CONTINUE



## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ SORBONNE IT EN DROIT DU NUMÉRIQUE

« Le Diplôme d'Université Sorbonne Information Technologies (IT) est conçu comme une formation de haut niveau s'adressant aux nombreux professionnels du droit qui, rencontrant des problématiques numériques dans leur pratique ou souhaitant les aborder, entendent acquérir une spécialisation à forte valeur ajoutée ou compléter certains des acquis de leurs propres expériences en la matière. »

Responsables pédagogiques

Tristan Azzi (Professeur, École de Droit de la Sorbonne)

Marine Ranouil (Maître de conférences, École de Droit de la Sorbonne)

Judith Rochfeld (Professeur, École de Droit de la Sorbonne)



## LES OBJECTIFS

C Maîtriser les enjeux et les mécanismes juridiques particuliers attachés à l'économie numérique.

C Connaître les différentes règles spécifiques à chaque matière impliquée, que sont le droit des contrats en ligne (BtoB, CtoC, BtoC), le droit fiscal du numérique, le droit de la responsabilité civile et pénale liée aux activités numériques, le droit des services de banque et le paiement en ligne, le droit des données publiques et personnelles, le droit de la concurrence, le droit de la preuve...

C Acquérir une connaissance des contentieux récurrents.

C Savoir mener une réflexion et une argumentation dans l'hypothèse d'une question inédite, à partir de l'étude de multiples cas.

## LE PUBLIC ET LES

### CONDITIONS D'ADMISSION

La formation s'adresse au public suivant : Juristes souhaitant se spécialiser dans le droit du numérique

Dtitulaires d'un M1 de droit ou équivalent

D justifiant d'au moins deux ans d'expérience professionnelle

Une dispense des conditions d'accès (diplôme prérequis) peut être accordée en cas de procédure de validation des expériences professionnelles ou acquies personnels d'au moins 3 ans (selon le décret n° 85-906 du 23/08/1985).

La sélection des candidats se fera sur dossier par un jury souverain composé des responsables de la formation et de membres de l'équipe pédagogique. Le dossier d'inscription sera composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de l'ensemble des documents attestant le parcours universitaire et professionnel du candidat.

## L'ÉQUIPE

La formation est dispensée par les plus éminents spécialistes du droit du numérique :

Judith ROCHFELD

Professeur de droit spécialisé en droit civil et droit du numérique ; auteur de nombreux ouvrages dont *Les grandes notions du droit privé* (PUF, 2013), *À qui profite le clic ? Le partage de la valeur à l'ère du numérique*, avec V.-L. Benabou (O. Jacob, 2015) ; directrice de plusieurs ouvrages collectifs en la matière: *La proposition de règlement européen relatif aux données à caractère personnel* (SLC-TEE, vol. 9, 2014), *Les nouveaux défis du commerce électronique* (LGDJ, Lextenso, 2010); auteur de plusieurs articles et chroniques dans des revues spécialisées telles *Dalloz IP/IT*.

Tristan AZZI

Professeur de droit spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et en droit international privé; auteur de nombreux articles dans des revues telles que *Dalloz IP/IT*, *Recueil Dalloz*, *Propriétés intellectuelles*, *Communication*, *commerce*, *électronique*, *Revue internationale du droit d'auteur*, *Revue critique de droit international privé*; directeur et coauteur de plusieurs ouvrages collectifs en droit de la propriété intellectuelle; directeur du DReDIS, Département de Recherche en Droit de l'Immatériel de la Sorbonne.

Marine RANOUIL

Maître de conférences en droit spécialisé en droit de la responsabilité civile et en droit du marché de l'art; auteur de plusieurs chroniques et articles dans les revues *La Semaine Juridique* et *Communication Commerce Electronique*; membre du GRERCA (Groupe de recherche européen en droit de la responsabilité civile et des assurances).

Pierre-Yves VERKINDT

Professeur de droit spécialisé en droit du travail et de ses mutations face au numérique, auteur de plusieurs ouvrages, dont celui de *Droit du travail*, avec F. Favennec-Hery (5<sup>ème</sup> éd. LGDJ Lextenso 2016), et de multiples articles et chroniques.

Gilles VERCKEN et Florence GAULLIER  
Avocats fondateurs du Cabinet Vercken & Gaullier spécialisé en droit du numérique, Membres de l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la Protection des Données à Caractère Personnel), auteurs d'articles dans les revues *Dalloz IP/IT* et *Documentaliste-Sciences de l'information*.

## LES PARTENARIATS

La formation est adossée à la prestigieuse École de Droit de la Sorbonne (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Elle s'insère dans le département droit privé de l'École et dans le centre de Recherche en Droit de l'Immatériel de la Sorbonne (DReDIS), département de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS).

## LES TARIFS ET

### LE FINANCEMENT

TARIFS 2019-2020

Formation initiale ou continue individuelle: 4 000 €  
Formation initiale ou continue employeur: 8 500 €  
Aucun frais ne sera dû pour les personnes boursières.

LE FINANCEMENT

La prise en charge peut se faire dans le cadre du plan de formation, de la période de professionnalisation, du Droit Individuel à la Formation (DIF) pour la fonction publique, du Compte Personnel de Formation (CFP, ex-DIF), du Congé Individuel de Formation (CIF) ou de la formation hors temps du travail.

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez envisager de suivre une formation. Votre conseiller Pôle emploi doit être consulté pour vous aider dans vos démarches et pour valider votre dossier de formation. Il pourra aussi voir avec vous les possibilités de prise en charge ainsi que les conditions administratives liées à la formation. Pour des informations sur les mesures dont vous pouvez bénéficier, en fonction de votre statut et de votre situation personnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

## LES DÉBOUCHÉS

### PROFESSIONNELS

La formation permet :

C le perfectionnement d'une pratique de juriste rencontrant des problématiques de droit du numérique

C d'envisager l'intégration dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit du numérique

C de devenir juriste dans le secteur des nouvelles technologies

C de devenir juriste dans des établissements de banque digitale

C d'acquérir les fondements pour une formation de délégué à la protection des données

C de devenir juriste au sein d'une autorité administrative de contrôle du secteur

C de devenir juriste dans une association professionnelle ou consumériste

C d'acquérir les fondements juridiques pour une création d'entreprise de l'économie numérique

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Rentrée

La rentrée aura lieu annuellement au mois de janvier.

Calendrier

Les enseignements auront lieu de début janvier à fin juin au rythme de deux jours par mois (le vendredi et le samedi toute la journée).

Localisation

Les cours auront lieu dans les locaux de l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne au 21, rue Broca 75005 - Paris.

